



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Bilan Fruits à coque - 20 décembre 2012



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Le bilan Fruits à coque a été construit à partir des suivis réalisés en 2012 par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence de châtaigniers et de noyers. Il donne la tendance de la situation sanitaire pour l'ensemble des secteurs de production (Nord-Drôme et Ardèche pour le châtaignier, Isère et Drôme pour le noyer).

CHATAIGNIER

CYNIPS - *DRYOCOSMUS KURIPHILUS*

L'émergence des adultes a débuté le 15 juin dans les zones les plus précoces et s'est poursuivie jusqu'au début du mois d'août.

Le cynips a cette année fortement continué sa progression sur le territoire Rhône-Alpin (voir carte des contaminations 2012 sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes: http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_regional_201209_cle4c2b56.pdf).

La grande majorité des communes castanéicoles d'Ardèche sont contaminées ou en zone de lutte (rayon de 15km autour des foyers). C'est aussi le cas d'une grande partie des communes de Drôme et d'Isère. L'ensemble

des départements de Rhône-Alpes est touché par le cynips. Ce ravageur touche maintenant un grand nombre de communes où la production de châtaigne est importante. Sur les premiers foyers infectés, le taux de bourgeons infectés est très important (de l'ordre de 90%). Suite à cela, certains producteurs ont constaté cette année une perte de récolte.

La connaissance de la sensibilité des variétés a progressé, c'est à dire qu'un plus grand nombre de variétés est reconnu comme sensible, à différents degrés. En particulier, des galles ont été observées sur Bouche Rouge, Merle, Comballe, Bernarde, Garinche, Dauphine, Pellegrine...

Une lutte biologique est expérimentée pour lutter contre les populations de Cynips par le lâchers d'auxiliaires *Torymus*. Les études réalisées lors des récoltes de galles montrent que sur les sites où des lâchers ont déjà été réalisés, les auxiliaires se sont bien installés sur les parcelles. Les femelles *Torymus* pondent dans les galles, au début de la reprise d'activité des larves de cynips. Mais les galles concernées vont continuer à grossir tant que la larve de *Torymus* n'aura pas tué celle du cynips. La larve de l'auxiliaire va achever son développement et demeurer dans la galle jusqu'au printemps suivant.

Galles dues au cynips du Châtaignier (photo CA07)





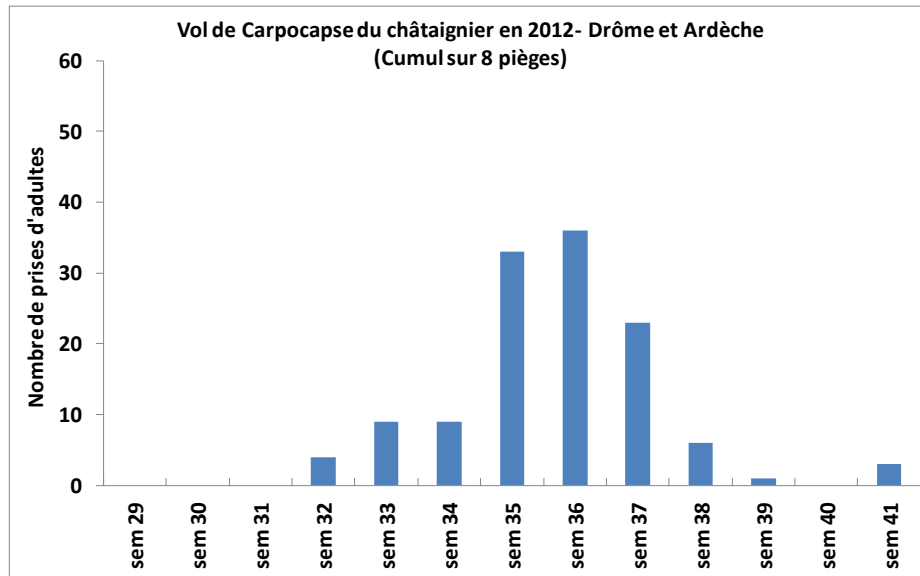
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER - *CYDIA SPLENDANA*

Les premières captures ont été observées le 6 août en Ardèche et dans la Drôme. Le pic de vol a été enregistré le 3 septembre. Le vol a ensuite diminué rapidement. Les dernières captures ont été observées au début du mois d'octobre au moment des récoltes. Bien qu'ils aient été moins importants qu'en 2011, des dégâts conséquents ont été observés cette année, en particulier en fin de récolte (augmentation des attaques à partir de la fin de récolte de Bouche de Bétizac).



SEPTORIOSE DES FEUILLES - *SEPTORIA CASTANICOLA*

Les attaques ont d'une manière générale été moins fortes que l'an dernier. Mais elles ont provoqué des défoliations importantes sur certaines parcelles (variétés sensibles, conditions humides au lever du jour...). Elles y ont engendré des pertes de récoltes ou des déficits de calibre.

CHANCRE DE L'ECORCE - *CRYPHONECTRIA PARASITICA*

Le chancre est largement présent sur tout le territoire. En début de saison, les départs de chancre ont été assez importants, favorisés dans certaines zones par le gel des troncs (variétés sensibles situées en secteurs froids et d'altitude), favorisant l'entrée de xylébore et le développement de chancre par les plaies. L'hypovirulence est aussi très présente et s'installe assez facilement même sur des petites structures (jeunes branches, troncs, greffes). Les branches et pousses de faible diamètre restent des structures à surveiller avec attention.



POURRITURES

Les pourritures peu présentes en début de saison se sont vraiment développées à partir de la fin des récoltes de Comballe (à partir de mi-octobre).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MALADIE DE L'ENCRE - PHYTOPHTORA CAMBIVORA

Il n'y a pas eu de forte augmentation des foyers cette année. Dans le nord et centre Ardèche, il n'y a eu aucune période de grande sécheresse, et les pluies n'ont pas été suffisamment importantes, pour favoriser la propagation de la maladie. La maladie progresse tout de même chaque année dans cette zone. Dans le sud du département, l'encre est déjà bien présente et attaque régulièrement de nouveaux secteurs, mais il n'y a pas eu d'augmentation importante des mortalités causées par ce champignon.

NOYER

ALEAS CLIMATIQUES

L'année 2012 a été marquée par des températures très froides courant février qui ont eu des conséquences importantes par endroit. Quelques pertes d'arbres sont à déplorer. Des arbres sont durablement affaiblis et sont à la merci de futures avaries climatiques. Des écoulements de sèves noirâtre sont à signaler par endroit, symptomatiques de dégâts de gels. Un second épisode de gel (le 17 mai) a induit des chutes de fruits sur les variétés précoces (Lara).

ANTHRACNOSE - GNOMONIA LEPTOSTYLA

Le printemps humide a favorisé l'anthracnose qui a été bien contrôlée dans l'ensemble.

BACTERIOSE - XANTHOMONAS CAMPESTRIS PV. JUGLANDIS

Des dégâts importants de bactériose nécrose sont à signaler en zones touchées de manière récurrente. Hors de ces zones, peu de dégâts ont été observés.

COLLETOTRICHUM

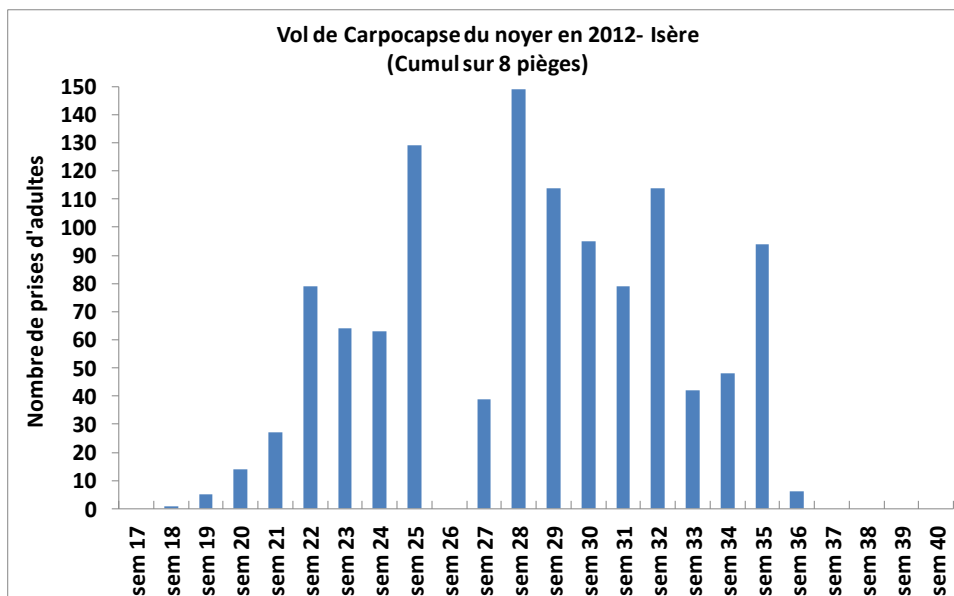
Comme en 2011, mais dans une moindre mesure, nous avons vu le développement de noix noires. Le champignon *Colletotrichum* a été de nouveau identifié sur ces noix. Un travail important de connaissance du cycle est débuté et devra se poursuivre, tout comme la recherche de moyen de lutte. Il s'agit d'une problématique montante à prendre très au sérieux.

COCHENILLES LECANINES

La cochenille a été bien contrôlée dans l'ensemble. Ce ravageur, d'habitude discret est en recrudescence notoire depuis 2 saisons doit être surveillé du fait de sa nuisibilité avérée (brindilles mortes induisant une perte importante de rendement).

CARPOCAPSE - CYDIA POMONELLA

Le vol a débuté le 2 mai en Isère (Chatte). Le pic du premier vol s'est produit autour du 10 juin selon le modèle DGAL. Le deuxième vol a débuté le 23 juillet, et le pic du deuxième vol a été enregistré autour du 7 août. Le deuxième vol s'est terminé le 4 septembre. Les populations de carpocapses sont en recrudescence mais n'ont pas provoqué cette année de dégâts notoires.





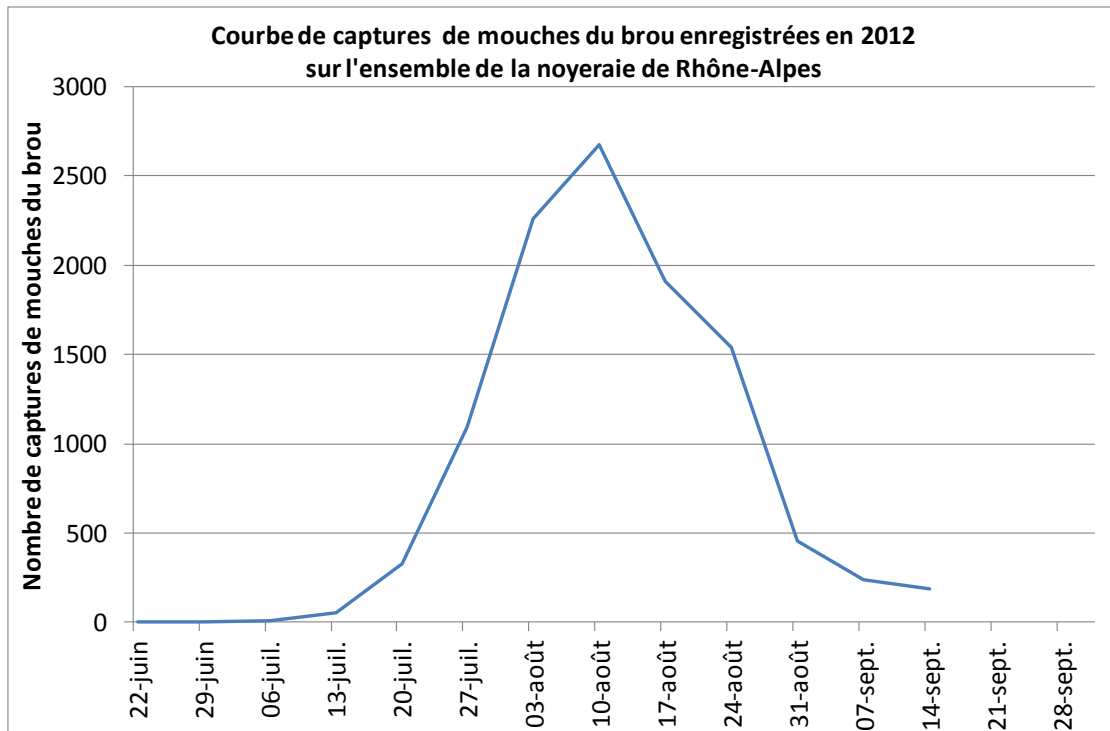
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MOUCHE DU BROU - *RHAGOLETIS COMPLETA*

La mouche du brou a été très présente cette année au vu de l'intensité des piégeages dans le réseau de surveillance spécifique. La mouche du brou, organisme de quarantaine, fait l'objet depuis 2008 d'un réseau de surveillance spécifique (1222 pièges actifs en 2012 gérés par la Fredon, hors réseau BSV), dans le cadre de la mise en œuvre de la lutte obligatoire.



RECOLTE

La récolte est très correcte dans l'ensemble, toutefois en retrait par rapport à 2011, année exceptionnelle en volume. Seules les zones tardives ont souffert du mois de mai pluvieux et présentent une récolte en très net retrait, en dessous d'une année normale. Les calibres sont très bons sur l'ensemble de la zone.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise Chaussabel, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela Dagba, FREDON Rhône-Alpes, suppléance: Séverine Martineau, FDGDON26

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.